

le JOURNAL du LOMBRIC



Modalités d'accès aux déchèteries : bilan p.2

Le nouveau PLP p.3

Trucs et astuces
le «faire soi-même» p.7

Jetons moins, trions plus !

mars - avril - mai 2017 - 67

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marais - 67 communes - 300 000 habitants

L'ÉDITO



Un an après sa mise en place, le bilan des nouvelles modalités d'accès aux déchèteries est positif avec plus de 99% des utilisateurs disposant encore de droits d'accès en fin d'année.

En 2017, le SMITOM-LOMBRIC fait cap sur la réduction des déchets avec un nouveau Programme Local de Prévention pour réduire nos déchets ménagers de 10% d'ici à 2020.

D'ailleurs, sur le thème du réemploi et du « faire soi-même », vous trouverez dans la rubrique Trucs et Astuces, quelques idées pour décorer votre maison, votre jardin ou faire des cadeaux personnalisés, à coûts réduits.

Je profite également de ce nouveau journal pour vous inviter à retenir la date de la prochaine Journée Portes Ouvertes du Lombric : samedi 03 juin 2017, de 10h à 17h. Venez découvrir ou redécouvrir l'univers des déchets ménagers : tri, réduction, valorisation ... surprises et cadeaux seront également de la partie !

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Cette année encore, le SMITOM-LOMBRIC et son délégataire Veolia Propreté vous accueillent pour la Journée Portes Ouvertes. Venez découvrir ou redécouvrir les installations de traitement des déchets ménagers du CIVIS 77, repartir avec du compost et profiter de plein d'autres stands sympathiques !

SAMEDI 3 JUIN
DE 10H À 17H
À VAUX-LE-PÉNIL



Animations - Beaucoup de surprises et de découvertes en perspective, tout au long de la journée, pour petits et grands : réduction des déchets, tri et conseils anti-gaspi sont au programme

Visites et recyclage - Venez visiter l'Unité de Valorisation Énergétique et le Centre de Tri et devenez incollable sur le traitement des emballages ménagers ! Des sociétés de reprise des matériaux recyclables et des professionnels du traitement des déchets seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Vittorio Leonardo - Rencontrez le dessinateur du Lombric, et profitez-en pour lui demander une petite dédicace sur votre Bande Dessinée.

...et bien sûr toujours notre traditionnelle crêpe gratuite !

+
d'infos à venir sur
lombric.com et
Facebook



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Tertre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil - Tél. : 01 64 83 58 60 - Fax : 01 64 83 58 69 - smitom@lombric.com
www.lombric.com - / / Dir. de publication : Franck Vernin / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Franck Vernin, Patrick Scheurer, Stéphanie Clary, Laura Guyot, William Gyax, Vittorio Leonardo, l'équipe technique et les adhérents du SMITOM-LOMBRIC / ISSN 1299-4995
Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : smitom@lombric.com

INFOS PRATIQUES



HORAIRES D'ÉTÉ

Ouverture tous les jours
y compris les jours fériés
(à l'exception des
1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25
décembre) aux horaires
habituels

**À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL ET
JUSQU'AU 31 OCTOBRE**

Pour les déchèteries de
Bourron-Marlotte, de Dammarie-les-Lys,
du Mée-sur-Seine, d'Orgenoy, de Réau,
de S'-Fargeau-Ponthierry et
de Savigny-le-Temple

Semaine	15h - 19h
Samedi	10h - 19h
Dimanche	10h - 13h

Pour les déchèteries du Châtelet-en-
Brie, d'Écuelles, de Vaux-le-Pénil et de
Vulaines-sur-Seine

Semaine	NOUVEAU 13h45 - 19h
Samedi	10h - 19h
Dimanche	10h - 13h

voir conditions d'accès sur
lombric.com

PÉRIODES D'AFFLUENCE



Nous vous invitons à
consulter notre site Internet
pour connaître les périodes
d'affluence en déchèteries et
éviter le temps d'attente.

→ **lombric.com**

ouvert
7j/7
362j/an

MODALITÉS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES BILAN



36
droit d'accès
par an

↓
suffisant
pour + de
99%
des usagers

À l'occasion de ce début d'année 2017, il est temps de faire le bilan sur les modalités d'accès aux déchèteries instaurées au 1^{er} octobre 2015. En effet, depuis cette date, le SMITOM-LOMBRIC fournit une carte par foyer comprenant 36 droits d'accès gratuits en déchèterie pour chaque année calendaire. Cette carte permet une meilleure vision des accès et apports en déchèterie, ainsi que d'éviter la fraude en limitant les apports gratuits aux seuls déchets des ménages financés par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Résultats de l'année 2016

Au 31 décembre 2016, **99.74% des utilisateurs disposaient encore de droits d'accès gratuits sur leur carte !**

Nous avons constaté que les usagers se rendent moins souvent en déchèterie, mais avec des véhicules plus remplis.

À noter que les tonnages de déchets qui ont le plus diminué sont les **déchets verts et gravats : typiquement les déchets des entreprises et non pas des ménages.**

NB : après consommation des 36 droits d'accès gratuits, l'accès aux déchèteries est toujours possible mais payant.

COMMENT BIEN TRIER LE VERRE ?

Le verre se recycle à l'infini ... mais pas **TOUT** le verre !
En effet, seul les emballages en verre ont vocation à être recyclés : bouteilles (sans bouchon), pots, bocaux (sans couvercle) sont à déposer dans les bornes à verre.

Il est demandé de ne surtout pas y jeter de vaisselle, miroirs, porcelaine ou lampes et ampoules, par exemple.

Ces matières doivent être jetées avec les ordures ménagères ou déposées en déchèterie.

Pour les ampoules à longue durée de vie, de nombreuses grandes surfaces mettent à disposition des points de collecte spécifiques.



LE NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION 2016-2022

OBJECTIF -10%

OBJECTIF EN VUE !!!

Le SMITOM-LOMBRIC poursuit sa démarche en faveur de la réduction des déchets et met en œuvre un nouveau Programme Local de Prévention 2016-2022, programme devenu obligatoire depuis juillet 2015.



Le plan d'actions va être décliné afin d'atteindre un nouvel objectif : réduire de 10% la production de tous les déchets ménagers et assimilés (y compris les déchets des déchèteries) conformément à la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

Les grandes thématiques mises en évidence grâce à l'analyse du contenu de nos ordures ménagères réalisée en juillet 2016 et aux réflexions du Groupe de Travail Programme Local de Prévention sont : les biodéchets (gaspillage alimentaire et déchets verts), le comportement lors de l'acte d'achat, les partenaires du territoire, les déchets des déchèteries et le tri.

PLP 2010-2015

À l'issue du premier Programme Local de Prévention l'objectif de - 7% fut atteint. La production de déchets des habitants est passée de 352 kg/hab/an en 2010 à 328 kg/hab/an en 2015

Nous comptons sur vous. Ensemble, réduisons nos déchets !

RECYCLERIE DU LOMBRIC

Il s'agit d'une boutique gérée par une structure d'insertion par l'emploi vous permettant de **déposer des objets encore en bon état**, afin qu'ils soient revendus à bas prix. Livres, meubles, vaisselle ou encore jeux d'enfants, vous pouvez vraiment tout y apporter, tant que les biens sont en état d'usage.

Et si vous êtes acheteur, alors **venez y réaliser de bonnes affaires !**

+ d'infos : lombric.com



INFOS PRATIQUES

DÉCHETS VERTS

Au printemps, le service de collecte des déchets verts reprend :

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine :
le 1^{er} avril

SAUF

Villiers-en-Bière : le 1^{er} mars

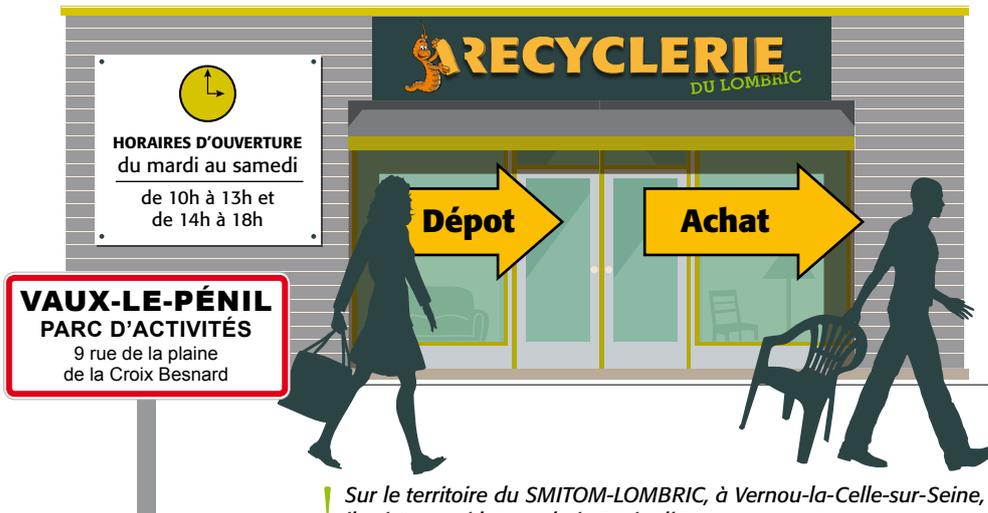
Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux :
le 15 avril

SAUF

Fouju : le 1^{er} avril
et interruption estivale du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre

Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau :
le 1^{er} mars

Pas d'interruption de service pour les communes du Grand Paris Sud et du SMICTOM de la Région de Fontainebleau.



! Sur le territoire du SMITOM-LOMBRIC, à Vernou-la-Celle-sur-Seine, il existe aussi la recyclerie Envie d'R.



TEMPS DE DÉGRADATION DES DÉCHETS DANS LA NATURE

Trognon de pomme

1 MOIS



Mouchoir en papier

3 MOIS



Journal

3 À 12 MOIS



Mégot de cigarette

2 À 3 ANS



Brique de lait

5 ANS



Chewing-gum

5 ANS



Boîte de conserve

50 À 100 ANS



Textile

100 À 500 ANS



Canette en aluminium

200 ANS



Sac plastique

450 ANS



Bouteille en plastique

400 ANS



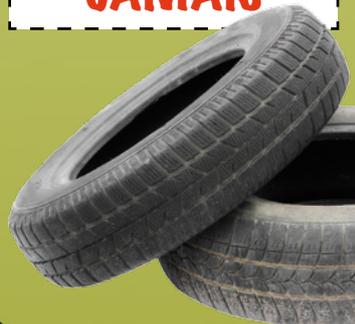
Pile

7 869 ANS



Pneu

JAMAIS



Polystyrène

1 000 ANS



Bouteille en verre

4 000 ANS



AIDEZ NOUS À LES
RECYCLER, À LES VALORISER OU
À LES ÉLIMINER, DANS LE
RESPECT DE NOTRE
ENVIRONNEMENT !

LA NATURE
COMPTE SUR
TOI !

2^{ème} édition

DÉFI 77 DU LIONS CLUB 25 MARS 2017

Les 14 Clubs régionaux du Lions Club international renouvellent l'opération de nettoyage de 1000 kilomètres d'accotements de routes départementales le 25 mars prochain.

Le SMITOM-LOMBRIC est partenaire de cette opération d'envergure et coordonne la mise à disposition de bennes par son exploitant Veolia Propreté, dans lesquelles les bénévoles viendront déposer les déchets collectés.

Veolia Propreté assurera le transport des déchets collectés pour qu'ils puissent être traités et valorisés par le SMITOM-LOMBRIC.

Le site d'inscription en ligne est toujours accessible sur : defi77environnement.org

À vos marques, prêts ? ... Nettoyez !



en 2016

3,6 t.
de déchets
COLLECTÉS
ET TRAITÉS

Défi 77
pour l'environnement



LE SMITOM-LOMBRIC ET L'ONF S'UNISSENT CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

L'ONF et le SMITOM-LOMBRIC ont signé le 18 janvier 2017 un partenariat destiné à renforcer leur coopération en matière de lutte contre les déchets en forêt de Fontainebleau et de Sénart. Un engagement commun qui vise à maintenir des forêts propres et accueillantes.

Le SMITOM-LOMBRIC a déjà signé des conventions de même nature avec les communes de son territoire.

Il prendra en charge une partie du traitement des déchets incinérables, apportera son expertise à l'ONF et le conseillera pour améliorer la gestion des autres déchets : gravats, pneus, produits dangereux (amiante, produits chimiques...).

Quant à l'ONF, il assurera le ramassage des dépôts sauvages, le piquetage des détritiques en bord de route ainsi que leur tri en vue d'améliorer la part du recyclage de ces déchets.



ÉVÈNEMENT

LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Semaine Européenne du Développement Durable se déroule **du mardi 30 mai au lundi 5 juin 2017**.

Durant cette semaine, les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires mettent en place des actions pour promouvoir les principes du développement durable.

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN**

À cette occasion, le SMITOM-LOMBRIC se mobilise et vous donne rendez-vous **le samedi 3 juin de 10h à 17h** lors de sa Journée Portes Ouvertes à Vaux-le-Pénil pour vous faire découvrir le domaine de la collecte et du traitement des déchets ménagers (voir page 1).



LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC



Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Communes : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Ecrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

Attention au tri

La première recette du tri en bac jaune ou en apport volontaire (verres, journaux) est avant tout morale. Trier c'est recycler, économiser de l'énergie, préserver notre planète et améliorer notre environnement. Mais c'est aussi bénéficier de recettes qui viennent diminuer le coût du traitement de nos déchets.

La grande majorité d'entre vous assure un tri remarquable mais il ne suffit pas. Il nous faut essayer de convaincre ceux qui oublient notre planète, nos dépenses et qui ont rejeté en novembre 2016 dans les bacs jaunes : des films en plastique souple, des livres, des cartons mouillés, des journaux, du verre, des bouteilles pleines, des jouets, des ordures ménagères, et toutes autres sortes de déchets n'ayant rien à voir avec les emballages alimentaires qui devraient être les uniques déchets retrouvés dans les bacs jaunes.

Des contrôles sont régulièrement effectués sur les contenus des bennes et nous permettent de confirmer que ces incivilités nous font perdre des financements sur la reprise des matériaux.

Renseignements : N° Vert 0 800 814 910



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Communes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint Fargeau-Ponthierry, Saint Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

La Communauté d'agglomération Melun Val de Seine s'agrandit.

Dans le cadre de la réforme territoriale engagée par l'Etat sur le regroupement d'intercommunalités, les communes de Maincy et de Villiers-en-Bière ont intégré la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine le 1^{er} janvier 2017.

L'interlocuteur unique pour la collecte et le traitement des déchets ménagers est le SMITOM-LOMBRIC : N° vert : 0800 814 910 ou www.lombric.com

Les jours de collecte des déchets ménagers ne changent pas en 2017.

Par ailleurs, les consignes de tri évoluent pour ces deux communes.

En effet, en plus des emballages ménagers habituels, vous pouvez maintenant déposer dans le bac de tri **tous vos emballages ménagers en plastique rigide** (à l'exception des sacs et des films en plastique) : bouteilles, flacons, pots (pots de yaourt, etc...), barquettes (barquettes de viande, de fruits, etc.).

L'information a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants et est sur le site Internet www.lombric.com

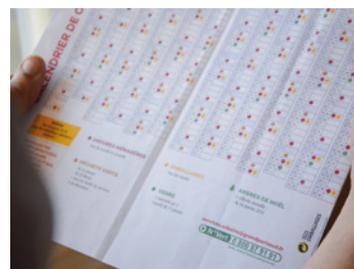
Renseignements : N° Vert 0 800 814 910



Grand Paris Sud

Communes : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

Nouveau calendrier de collecte



L'agglomération Grand Paris Sud – qui organise la collecte des déchets ménagers et recyclables dans ses 24 communes – **a diffusé en boîtes aux lettres un tout nouveau calendrier de collecte.**

En trois volets, le calendrier et son guide pratique s'articulent au travers de puces et pictogrammes de couleur, pour distinguer les flux. Emballages en plastique, carton et papier, ordures ménagères, déchets verts,... **vous repérez en un clin d'œil tous les jours de ramassage.**

Le document est illustré de consignes pratiques concernant l'utilisation des bacs de couleur et donne des informations sur les points d'apport volontaire. Vous trouverez en volet intérieur les adresses et horaires d'ouverture des déchèteries.

Renseignements : N° Vert 0 800 774 062

Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Communes : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière et Saint-Sauveur-sur-Ecole

Pour les encombrants, il y a des règles !



Vous devez sortir vos déchets la veille et ne pas dépasser 1m³ par foyer.

Un tas par foyer est préférable. Les gravats, les pneus, les produits polluants ou les éviers en faïence ne sont pas auto-

risés dans cette collecte, mais sont pris en déchèterie. Sachez que tous les magasins distributeurs de déchets d'équipements électriques et électroniques (comme le lave-linge, le sèche-cheveux ou encore le téléphone portable) sont tenus de reprendre votre ancien appareil si vous en achetez un neuf. Ce dispositif est financé par l'écotaxe que vous payez pour chaque appareil de ce type, alors utilisez le chaque fois que possible !

Pour information, **votre intercommunalité a évolué** : elle s'est transformée en Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, et ses bureaux se situent à Fontainebleau. Le numéro de téléphone de l'éco-ambassadeur change aussi : 01.64.70.10.76.

Renseignements : 01 64 70 10 76



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Communes : Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Écuelles, Épisy, Fontainebleau, Fontaine-le-Port, Héricy, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Moret Loing et Orvanne, Moret-sur-Loing, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Veneux-les-Sablons, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

Il était une fois le SMICTOM

Et le compostage



Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, le SMICTOM soutient activement la pratique du compostage individuel. C'est pourquoi nous proposons, depuis plus de 10 ans, à tous les habitants de notre territoire, **des composteurs à moitié prix**. Et pour rendre cette pratique plus concrète et vivante, le SMICTOM a réalisé **une série de petits films très ludiques** sur le compostage et le jardinage écologique. Ils ont déjà été vus plus de 3000 fois ! Vous aussi, venez les découvrir sur notre site internet à la page compostage.

www.smictom-regionfontainebleau.fr

Nous proposons quatre modèles de composteurs certifiés NF Environnement. En bois de 400L à 27€ et de 800L à 34€ ou en plastique de 400L à 20€ et de 600L à 28€.

Ils vous seront livrés gratuitement avec un bioseau en cadeau !

Renseignements : N° Vert 0 800 133 895

TRUCS & ASTUCES DU LOMBRIC



Le « do it yourself » est la tendance du moment : fabriquer soi-même ses vêtements ou sa décoration, personnaliser des objets pour le jardin, la maison ...

Voici quelques exemples de travaux manuels que vous pouvez réaliser chez vous, seul ou avec des enfants !

EXEMPLE N°1

Pour la maison

En appliquant la technique du « faire soi-même », vous pouvez construire vos propres meubles ... Par exemple, une jolie table basse avec des palettes.



Vous trouverez de nombreux tutoriels sur Internet pour vous guider dans votre construction !

EXEMPLE N°2

Pour le jardin

Que vous ayez ou non un grand espace extérieur, vous trouverez beaucoup de bonnes idées pour aménager votre balcon, terrasse, palissade ... Par exemple, un jardin aromatique en fixant des morceaux de gouttières sur une planche de bois. Vous pourrez alors cueillir vos aromates en un clin d'œil ...



EXEMPLE N°3

Pour offrir

Les travaux manuels permettent également de faire de jolis cadeaux à budget réduit. Par exemple, la personnalisation d'un album photos !



Plus de conseils anti-gaspi ?
→ lombric.com

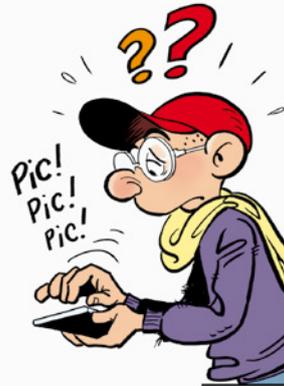


A COLLECTIONNER !

LE LOMBRIC



PAR V. LEONARDO



V. LEONARDO - W 25



Le Journal du Lombric : à conserver ou à recycler ♻️

imprimé sur papier 100% recyclé

chez IMPRILITH - PRINGY

